

peler que la priorité de l'idée de l'adjonction de l'île Moignat à la ville de Lyon appartient à Delorme ; cet architecte, en 1738, présente en effet au Consulat, propriétaire de l'île Moignat depuis 1735, un plan qui faisait de l'île un lieu de promenade, utilisait une grande partie du terrain en y élevant des constructions, enfin, réservait un vaste bassin pour les bateaux.

*Perrache*(1) (Antoine-Michel), né en 1729, mort en 1779, fut reçu à l'Académie de Lyon en 1752. Il s'était adonné tout d'abord à la sculpture et y avait eu de beaux succès ; à quinze ans, il obtenait un prix à Paris et était envoyé comme pensionnaire à l'école de Rome ; à vingt-un ans, il était couronné par l'Académie de Saint-Luc. Si nous parlons de Perrache comme architecte, au lieu de le placer parmi les sculpteurs, c'est à cause de sa coopération dans les travaux d'embellissement et d'agrandissement de Lyon. Il reprit en effet, en 1765, le projet de joindre l'île Moignat à la ville de Lyon et en commença l'exécution pour une compagnie dont il demeura l'ingénieur et l'architecte. Son nom est resté au quartier de la ville qui fut ainsi conquis sur le Rhône. Cependant Perrache ne put mener à bonne fin tout son plan, et ce n'est pas lui qui fit exécuter la belle chaussée qui longe le fleuve ; les ressources de la compagnie avaient été trop vite épuisées. On pour juger son projet, qu'il communiqua à l'Académie de Lyon en 1766, par un dessin de Lallemand, que Gautier d'Agoty a gravé ; cette gravure fut composée en 1770 et dédiée à Monsieur, frère du roi, à la suite d'une visite que ce prince avait faite aux travaux de la presqu'île Perrache(2).

(1) Dumas. *Histoire de l'Académie*, I, 67 et 285. — Eloge historique prononcé par Bory à l'Académie.

(2) Perrache, tout enthousiasmé de son projet, aurait voulu qu'on